

Moniteur Educateur DIPLÔME D'ETAT DE NIVEAU 4⁽¹⁾



LE METIER

Le moniteur éducateur exerce son métier auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap et/ou en situation de vulnérabilité.

A travers un accompagnement socio-éducatif, le moniteur aide au quotidien dans les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'inclusion des personnes dans une logique de parcours de vie. Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service.

Il est force de proposition et participe à la préparation et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive.

Ses actions s'inscrivent en cohérence avec les projets personnalisés, le projet d'établissement dans un travail d'équipe et partenarial.

Le moniteur-éducateur peut travailler dans des établissements :

- Internat ou semi-internat : tels que les Instituts Médico-Éducatifs (IME), les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), ou les Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP).
- Dispositifs d'insertion : comme les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), les Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA), ou les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT).
- Organismes contribuant à l'insertion sociale : centres sociaux, services d'accompagnement à domicile et tout autre dispositif luttant contre les inadaptations sociales.

LES APTITUDES

Ce métier requiert un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, le sens de l'organisation et de l'animation des groupes, un goût pour le travail en équipe, un engagement personnel pour répondre aux multiples situations des personnes en difficultés.

LA FORMATION

- **Enseignement théorique** : 950 heures réparties en quatre domaines de formation :
DF 1 - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
DF 2 - Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive
DF 3 - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

Pour les apprenants demandeurs d'emploi dont les coûts pédagogiques sont financés par la Région Réunion et le FSE, s'ajoute une licence Projet Voltaire pour améliorer l'écrit du français. Pour les apprenants salariés (ou autres publics) dont la formation relève du financement des employeurs ou de leur fonds de formation (ou autre financeur), un devis peut être établi.

LIEU DE LA FORMATION

I.R.T.S. de La Réunion
1, rue Sully Brunet 97470 SAINT BENOIT
Tél : 02 62 92 97 77
contact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr
*Certaines séances peuvent se réaliser sur
les sites du Port, St Pierre ou Ste Suzanne*

DUREE

La formation se déroule
sur 2 années scolaires.

L'APPRENTISSAGE

Cette formation est accessible par la voie
de l'apprentissage.

COÛT

Pour les demandeurs d'emploi ou étudiants, financement par la Région Réunion et le Fonds Social Européen et dont le nombre de places est limité.
Pour les salariés, financement par l'employeur ou son fonds de formation.
Cette formation est éligible au C.P.F.
(Compte Personnel de Formation).

LA V.A.E.

Ce diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

- **Formation pratique** : 1050 heures réparties sur 3 stages.

La formation se déroule selon le principe de l'alternance terrain-centre de formation dans le cadre du projet pédagogique de l'I.R.T.S. de La Réunion.

Possibilité d'une période de stage en ERASMUS+ de 8 semaines sur la base du volontariat.

Méthode pédagogique

La pédagogie active de l'alternance intégrative, demande une forte implication des apprenants. Elle leur permet d'acquérir les capacités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession.

Une partie de la formation peut se réaliser en FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ou en distanciel.

L'IRTS a fait choix de privilégier la notion de parcours de professionnalisation des apprenants en leur permettant « d'apprendre à apprendre ».

Par ailleurs en termes de modalités pédagogiques, le socle commun de cette formation conduit à la réalisation de groupe inter filière favorisant les échanges pour la construction de l'identité professionnelle.

LA CERTIFICATION

Diplôme d'Etat de niveau 4⁽¹⁾

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME), délivré par le ministère de l'Education Nationale.

Le référentiel de certification comprend :

Domaine de certification 1

- rédaction individuelle d'une note de réflexion
- soutenance orale individuelle de la note de réflexion.

Domaine de certification 2

- rédaction individuelle du dossier de pratiques professionnelles
- soutenance individuelle du dossier de pratiques professionnelles

Domaine de certification 3

- Devoir sur table : Etude de cas

Les épreuves du Domaine de certification 1 et du Domaine de certification 3 sont organisées par le centre de formation.

L'épreuve du Domaine de certification 2 est organisée par le Rectorat

INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux sélections se feront pour tous les candidats sur le site Internet de l'I.R.T.S. de La Réunion www.irtsreunion.fr

Consultez
le calendrier des inscriptions
sur notre site internet

CONTACT

Tél : 02 62 92 97 77

Mail : contact@irtsreunion.fr
Site internet : www.irtsreunion.fr

La formation et la sélection de moniteur éducateur sont réglementées par le décret n° 2024-696 du 5 juillet 2024 et l'arrêté du 5 juillet 2024 du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

De niveau scolaire

L'accès à la formation n'exige pas de prérequis
Être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation.

De sélection

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- 1- Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- 2- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- 3- Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- 4- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur prévu par les dispositions du présent arrêté.

Pour tous les autres candidats, l'admission en formation est subordonnée au dépôt d'un dossier en ligne auprès de l'établissement de formation et à un entretien.

La sélection est organisée par l'établissement de formation sur la base d'un règlement d'admission porté à la connaissance des candidats avant l'inscription.

Les modalités de sélection sont identiques pour les candidats qui s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou dans une démarche d'acquisition de blocs de compétences.

L'admission dans la formation est prononcée par le directeur d'établissement de formation après avis de la commission d'admission.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap reconnu par la MDPH. Le dispositif régional « Ressource Formation Handicap » accompagne l'IRTS pour la prise en compte des situations des apprenants concernés.

Après admission, des dispenses et allègements sont possibles par demande écrite de l'apprenant et production des éléments de preuve nécessaires à l'établissement d'un contrat individualisé de formation établi en début d'année académique.

Cette formation est également accessible par voie d'apprentissage et contrat de professionnalisation

AIDE FINANCIERE AUX APPRENANTS

Ils peuvent bénéficier :

- soit d'une allocation chômage versée par France Travail⁽²⁾
- soit de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle versée par l'Agence de Service et de Paiement (ASP).

⁽¹⁾ Niveau du Cadre Européen de Certification.

⁽²⁾ Sous réserve des dispositifs en vigueur à la date de la rentrée.